



L'ONG qui organise le partage solidaire, en lien avec les entreprises et les pouvoirs publics

Spécialiste de l'aide aux populations sinistrées à la suite des catastrophes naturelles

COMUNIQUE DE PRESSE

Solidarité avec les victimes des inondations

L'ONG Partagence appelle les entreprises à faire du « déstockage solidaire »

Paris, le 15 juin 2016 – Suite aux inondations qui ont fortement touchées la région parisienne et les départements limitrophes début juin, l'ONG Partagence appelle les entreprises à faire du « déstockage solidaire » de produits pour aider les familles les plus démunies.

Douze jours après les intempéries, de nombreux sinistrés sont toujours dans de grandes difficultés, certains ont tout perdu. Partagence, association spécialisée dans l'aide matérielle en situation de post urgence, invite les entreprises (au niveau local et national) à se mobiliser en proposant du matériel ou des produits utiles sous la forme de « déstockage solidaire ».

Le « déstockage solidaire », comment ça marche ?

Les entreprises font un don de matériel (souvent des invendus) dont les sinistrés ont le plus besoin : mobilier, literie, électroménager, matériel de bricolage, produits d'hygiène, de puériculture ou articles d'habillement. Ce don en nature fait l'objet d'un mécénat de produits ouvrant droit à une réduction fiscale pour les entreprises impliquées. L'association dispose, dans le département de l'Essonne, d'une plateforme où sont stockés les produits collectés.

Comment s'organise la distribution ?

Partagence agit en lien étroit avec les autorités locales et départementales. Celles-ci identifient les familles les plus démunies face à la catastrophe et organise la distribution en partenariat avec l'association. Ce dispositif assure la bonne traçabilité du don.

Une première action réussie dans les Alpes-Maritimes

Suite aux inondations d'octobre 2015 dans les Alpes-Maritimes, l'association a déjà aidé 90 familles grâce au « déstockage solidaire » de cinq entreprises et l'acheminement de 4 semi remorques de matériels.

« Forts de cette expérience, nous comptons organiser une action solidaire auprès, cette fois, de 300 familles sinistrées d'Ile-de-France et des environs. L'implication d'entreprises solidaires est capitale pour mener à bien notre mission » précise Claude Frégeac, fondateur et délégué général de Partagence.

A propos de Partagence

Créée en 2014, Partagence est une association humanitaire loi 1901 spécialisée dans l'aide matérielle aux populations sinistrées. Elle s'appuie sur un réseau d'entreprises - fabricants comme distributeurs - pour intervenir suite à des catastrophes naturelles en France et accompagner le développement d'organisations à l'international. www.partagence-nso.org

CONTACTS PRESSE : Claire DELESTRADÉ – 06 03 68 40 92 / Claude FRÉGEAC – 07 87 15 04 06

Partagence Nord Sud Organisation

ONG humanitaire au statut d'association régie par la loi de 1901

BUREAU DES OPÉRATIONS : 27 rue Louis Vicat, 75015 - PARIS (France)

www.partagence-nso.org